

AI Index: PRE 01/140/2010
06 May 2010

Lituanie. Le défilé de la Baltic Pride doit avoir lieu

Amnesty International condamne le fait qu'un tribunal lituanien ait décidé de suspendre le défilé de la Baltic Pride 2010, qui devait avoir lieu le 8 mai dans la capitale de la Lituanie, Vilnius.

Le tribunal administratif de la ville a accédé, ce mercredi 5 mai, à une requête du procureur général lituanien par intérim demandant la suspension du défilé pour des raisons d'ordre public, bien que la police ait assuré être en mesure de protéger les participants contre les agressions éventuelles de contre-manifestants.

« Les autorités lituaniennes doivent faire le nécessaire pour que ce défilé puisse se dérouler sans encombre et en toute sécurité, car elles sont tenues, aux termes du droit international, de garantir les droits aux libertés d'expression et de réunion. Si elles s'en dispensaient, cela serait de la discrimination, a déclaré John Dalhuisen, chercheur d'Amnesty International spécialisé dans la discrimination en Europe.

« La requête du procureur général bafoue les règles de procédure et va entraîner des violations des droits humains. »

Le tribunal a accepté d'interdire le défilé à titre temporaire, dans l'attente d'une audience sur le fond qui ne devrait avoir lieu qu'après la date à laquelle la Baltic Pride devait se dérouler.

Ce défilé de soutien aux lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres (LGBT) est le premier à être organisé en Lituanie.

Les organisateurs de la Baltic Pride 2010, la Ligue gay lituanienne, l'Organisation des jeunes pour la tolérance (Lituanie), l'organisation lettonne *Mozaika* et la Jeunesse gay estonienne, ont fait appel de la décision du tribunal.

Amnesty International demande instamment que ce recours soit examiné dans un délai suffisamment court pour que la suspension puisse être levée avant la date à laquelle le défilé doit avoir lieu.

La présidente lituanienne, Dalia Grybauskaitė, a déclaré ce mercredi 5 mai que les groupes et organisations, dès lors qu'ils ne sont pas interdits par la loi, ont le droit d'exprimer leur opinion, comme le prévoit la Constitution du pays.

Des militants d'Amnesty International de plus de 20 pays participeront aux événements organisés à Vilnius, aux côtés de militants LGBT d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie, afin de dénoncer les discriminations et les atteintes aux droits fondamentaux auxquelles les LGBT sont confrontés au quotidien et de revendiquer le respect de leur droit de s'exprimer en public.

Ils appelleront les gouvernements des Pays baltes à prendre des mesures pour lutter contre le phénomène généralisé d'intolérance et d'exclusion qui affecte ces personnes.

« Diversité, tolérance, égalité de tous devant la loi, refus de la discrimination basée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, voilà les messages que les défenseurs des droits des LGBT vont faire entendre dans les rues, a déclaré John Dalhuisen.

« Ils doivent être en mesure de le faire sans crainte de représailles ni d'agressions verbales ou physiques. Ils doivent avoir le soutien des autorités de leur pays, qui sont tenues, aux termes du droit international, de protéger les droits des LGBT. »

Dans le cadre de la Baltic Pride 2010, Amnesty International a prévu de participer aux événements suivants :

Vendredi 7 mai

10h00 - 17h00 : Conférence internationale sur le thème « Les droits humains combattent la peur et les préjugés », à l'Hôtel Conti, avec la participation de représentants d'Amnesty International.

13h00 – 13h30 : Conférence de presse de la Baltic Pride à l'Hôtel Conti.

Samedi 8 mai

12h00 - 14h30 : Marche pour l'Égalité de la Baltic Pride dans le centre de Vilnius.

Des délégués d'Amnesty International seront disponibles pour des entretiens pendant toute la durée de la Baltic Pride.

Pour obtenir plus d'informations ou prendre rendez-vous pour un entretien, veuillez prendre contact avec :

Lydia Aroyo, attachée de presse d'Amnesty International chargée de l'Europe et de l'Asie centrale, tél. mobile : +44 (0) 7771 796 350 ; courriel : laroyo@amnesty.org

Nora Rahbek Kanafani, attachée de presse de la section danoise d'Amnesty International, tél : + 45 25 14 64 12 ; courriel : NKanafani@amnesty.dk